

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a mis en relief les graves tensions qui pèsent sur la stabilité internationale et évoqué les risques accrus d'un conflit nucléaire si de sérieux efforts n'étaient pas tentés pour refréner la prolifération des armes nucléaires. Le représentant du Canada a pris la parole aujourd'hui, à la conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la Non-prolifération des armes nucléaires.

Entré en vigueur en 1970, le Traité sur la Non-prolifération a été ratifié par plus de 90 pays.

M. MacEachen a réaffirmé l'entier appui du Canada au traité en précisant qu'il constituait le frein le plus sûr à l'augmentation du nombre des Etats dotés d'armes nucléaires. Il a par ailleurs déclaré: "Le Traité sert les intérêts de nombreux pays, tel le Canada, désireux d'éviter le fardeau moral, les dangers, les angoisses et le gaspillage de l'énergie créatrice et des ressources physiques qu'entraînerait le recours aux armes nucléaires dans un monde d'Etats nucléaires."

Bien que le but principal du traité soit d'empêcher la dissémination de telles armes, le ministre a souligné que le besoin ressenti par les puissances dotées d'armes nucléaires de juguler la course aux armes nucléaires constituait l'une des prémisses de base du traité. Les entretiens sur la limitation des armes stratégiques entamés par les Etats-Unis et l'Union soviétique ont su favoriser un climat de stabilité stratégique et de détente politique entre les superpuissances. "Mais tout cela n'est pas suffisant," a dit le ministre, "puisque les pourparlers ont ni arrêté le rythme de la course aux armements nucléaires ni progressé vers le désarmement nucléaire."

M. MacEachen, a souligné la nécessité, à l'échelle internationale, d'une coopération véritable dans l'usage pacifique de l'énergie nucléaire -- plus spécifiquement entre pays nantis et ceux en voie de développement. Ceci, a-t-il dit, constituait une autre prémisses du Traité sur la Non-prolifération des armes nucléaires.

"Un pays exportateur de matières et de technologie nucléaires, tel que le Canada," devait dire le ministre canadien, "tient à favoriser le commerce et la coopération à l'échelle internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, mais uniquement avec l'assurance qu'une telle coopération s'avère en tout point compatible avec la sécurité internationale".

M. MacEachen a annoncé qu'à l'avenir, les engagements d'aide publique bilatérale du Canada destinés à financer des projets nucléaires seront réservés aux pays membres du Traité sur la Non-prolifération des armes nucléaires. De plus,